

# Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

**Nom du produit:** K-OTHRINE FLEXX

**Type(s) de produit:** TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

**Numéro de l'autorisation:** FR-2018-0029

**Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3:** FR-0012700-0000

## Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	3
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	14
5.1. Consignes d'utilisation	15
5.2. Mesures de gestion des risques	15
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	15
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	16
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	16
6. Autres informations	16

## Informations administratives

### 1.1. Noms commerciaux du produit

K-OTHRINE FLEXX
K-OTHRINE PARTIX

### 1.2. Titulaire de l'autorisation

<b>Nom et adresse du titulaire de l'autorisation</b>	Nom	2022 ENVIRONMENTAL SCIENCE FR SAS
	Adresse	3, place Giovanni Da Verrazzano 69009 LYON France
<b>Numéro de l'autorisation</b>	FR-2018-0029	
<b>Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3</b>	FR-0012700-0000	
<b>Date de l'autorisation</b>	15/05/2018	
<b>Date d'expiration de l'autorisation</b>	15/05/2028	

### 1.3. Fabricant(s) des produits biocides

<b>Nom du fabricant</b>	Bayer S.A.S.
<b>Adresse du fabricant</b>	16 rue Jean-Marie Leclair - CS 90106 69266 LYON France
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Bayer S.A.S. Villefranche-FR, Bayer S.A.S - Bayer CropScience Industrial operations, 1, Avenue Edouard Herriot F-69400 Villefranche-Limas France
	Dormagen Manufacturing plant, Bayer AG, Alte Heerstrasse 41538 Dormagen Allemagne
	Frankfurt Manufacturing plant, Bayer AG, Industriepark Höchst 65926 Frankfurt Allemagne
	Arysta (Toller), Arysta LifeScience SAS, BP 80 Route d'Artix 64150 Noguères France
	SBM Formulation Manufacturing Plant (Toller), ZI Avenue Jean Foucault, CS621 34500 Beziers France
	Phyteurop (Toller), Phyteurop S.A., ZI de la Grande Champagne 49260 Montreuil-Bellay France
	Isagro, Aprilia (Toller), Isagro SpA, Stabilimento di Aprilia Via Nettunense Km. 23,400 04011 Aprilia (Latina) Italie
	Schirm Schönebeck (Toller) Schirm Schönebeck, Geschwister-Scholl-Straße 127 39218 Schönebeck (Elbe) Allemagne

#### 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

<b>Substance active</b>	24 - Deltaméthrine
<b>Nom du fabricant</b>	Bayer CropScience AG
<b>Adresse du fabricant</b>	Alfred-Nobel-Str. 50 40789 Monheim am Rhein Allemagne
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Bilag Industries Pvt Ltd 306/3, II Phase, GIDC 396195 Vapi Inde

## 2. Composition et formulation du produit

### 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Deltaméthrine	(S)-a-cyano-3-phenoxybenzyl (1R,3R)-3-(2,2-dibromovinyl)-2,2-dimethylcyclopropane carboxylate	Substance active	52918-63-5	258-256-6	2,49
CMIT/MIT	Mélange de 5-chloro-2-methyl-2H-isothiazol-3-one and 2-methyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)	Substance non active	55965-84-9		0,0012

## 2.2. Type de formulation

SC - Suspension concentrée

## 3. Mentions de danger et conseils de prudence

### Mention de danger

Peut provoquer une allergie cutanée.  
Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Conseils de prudence

Éviter de respirer les .  
Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.  
Éviter le rejet dans l'environnement.  
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.  
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:Laver abondamment à l'eau et au savon..  
Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).  
En cas d'irritation ou d'éruption cutanée:Consulter un médecin.  
Recueillir le produit répandu.  
Éliminer le dans en accord avec la réglementation en vigueur

## 4. Utilisation(s) autorisée(s)

### 4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Professionnels – Utilisation à l'intérieur – Contrôle des insectes rampants

**Type de produit**

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

**Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée**

-

**Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)**

Nom scientifique:  
Nom commun: Insectes rampants  
Stade de développement: Oeufs

Nom scientifique:  
Nom commun: Insectes rampants  
Stade de développement: Nymphes

Nom scientifique:  
Nom commun: Insectes rampants  
Stade de développement: Adultes

Nom scientifique: Blattella germanica  
Nom commun: Blattes  
Stade de développement: Oeufs

Nom scientifique: Blattella germanica  
Nom commun: Blattes  
Stade de développement: Nymphes

Nom scientifique: Blattella germanica  
Nom commun: Blattes  
Stade de développement: Adultes

Nom scientifique: Periplaneta americana  
Nom commun: Blattes  
Stade de développement: Oeufs

Nom scientifique: Periplaneta americana  
Nom commun: Blattes  
Stade de développement: Nymphes

Nom scientifique: Periplaneta americana  
Nom commun: Blattes  
Stade de développement: Adultes

**Domaine d'utilisation**

Intérieur

Intérieur des bâtiments (écoles, hôpitaux, habitations, locaux industriels, industrie agro-alimentaire, locaux commerciaux, etc.)

**Méthode(s) d'application**

Méthode d'application: Pulvérisation  
Description détaillée:

-

**Taux et fréquences d'application**

Taux d'application: 6,25 mg de deltaméthrine / m<sup>2</sup>  
Dilution (%): 5 mL de produit dans 1 L d'eau  
Nombre et fréquence des applications:  
Diluer 5 mL de produit dans 1 L d'eau.

Pulvériser 50 mL de solution diluée / m<sup>2</sup> (6,25 mg de deltaméthrine / m<sup>2</sup>).

Efficacité résiduelle : jusqu'à 12 semaines.

Répéter le traitement aussi souvent que nécessaire jusqu'à 11 applications par an.

<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Professionnel
<b>Dimensions et matériaux d'emballage</b>	Bouteille (PEHD) de 2,5 mL à 5 L

#### 4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

<p>- Applications dans des zones soumises au nettoyage humide :</p> <p>Pulvériser de manière ciblée, uniquement dans les fissures et les crevasses, avec un appareil permettant une largeur maximum de la bande pulvérisée de 0,1 m. Pour ce type d'application, il est nécessaire d'utiliser un équipement de pulvérisation adapté (équipé d'une buse ou d'un embout spécifique pour fissures et crevasses) et de maintenir une distance appropriée entre l'appareil et les surfaces traitées.</p> <p>- Applications dans des zones non soumises au nettoyage humide :</p> <p>Pulvériser uniquement sur des surfaces restreintes (i.e. endroits clos sous les meubles de cuisine, sous le réfrigérateur, sous l'évier de la cuisine, sous le four ou le chauffe-eau), dans toutes les fissures et crevasses pouvant servir de refuge aux blattes.</p>
--

#### 4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avant l'application en intérieur, fermer les portes des pièces où le produit sera appliqué.</li> <li>- Ne pas utiliser le produit sur des surfaces, ustensiles et équipements qui pourraient être en contact avec les denrées alimentaires et boissons destinés à l'alimentation humaine ou animale.</li> <li>- Ne pas pulvériser sur le linge de lit ou tout autre matériel entrant directement en contact avec les occupants du lit (ex. literie) ou pouvant être lavé (ex. rideaux).</li> <li>- Ne pas utiliser pour traiter les matelas des lits des nourrissons.</li> <li>- Ne pas pulvériser directement sur les personnes, les animaux ou la literie.</li> <li>- Retirer ou couvrir les aquariums avant application.</li> <li>- Ne pas appliquer en présence de public. Ne pas rentrer dans la pièce avant le séchage complet des surfaces traitées.</li> <li>- Bien ventiler la pièce après traitement avant la ré-entrée des personnes.</li> </ul>
--

- Appliquer le produit de façon à ce que les animaux domestiques ne rentrent pas directement en contact avec.

#### 4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation

#### 4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

#### 4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

### 4.2 Description de l'utilisation

#### Utilisation 2 - Professionnels – Utilisation en intérieur – Contrôle des punaises de lit

##### Type de produit

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

##### Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-

##### Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Cimex lectularius  
Nom commun: Punaise de lit  
Stade de développement: Adultes

##### Domaine d'utilisation

Intérieur

Intérieur des bâtiments (écoles, hôpitaux, habitations, locaux industriels, industrie agro-alimentaire, locaux commerciaux, etc.)

##### Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Pulvérisation  
Description détaillée:

-

##### Taux et fréquences d'application

Taux d'application: 1er traitement :12,5 mg de deltaméthrine / m<sup>2</sup> - 2ème traitement : 6,25 mg de deltaméthrine / m<sup>2</sup>  
Dilution (%): 1er traitement : 10 mL de produit dans 1 L d'eau 2ième traitement (4 jours après) : 5 mL de produit dans 1 L d'eau  
Nombre et fréquence des applications:  
1er traitement :

	<p>Diluer 10 mL de produit dans 1 L d'eau</p> <p>Appliquer 50 mL de solution diluée / m<sup>2</sup> (12,5 mg de deltaméthrine / m<sup>2</sup>)</p> <p>2ième traitement (4 jours après) :</p> <p>Diluer 5 mL de produit dans 1 L d'eau</p> <p>Appliquer 50 mL de solution diluée / m<sup>2</sup> (6,25 mg de deltaméthrine / m<sup>2</sup>)</p> <p>Efficacité résiduelle : jusqu'à 12 semaines</p>
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Professionnel
<b>Dimensions et matériaux d'emballage</b>	Bouteille (PEHD) de 2,5 mL à 5 L

#### 4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Appliquer uniquement sur des surfaces restreintes non lavables à l'eau (i.e. tapis, matelas, textile d'ameublement).

#### 4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Avant l'application en intérieur, fermer les portes des pièces où le produit sera appliqué.
- Ne pas pulvériser sur le linge de lit ou tout autre matériel entrant directement en contact avec les occupants du lit (ex. literie) ou pouvant être lavé (ex. rideaux).
- Ne pas appliquer sur des surfaces lavables à l'eau (ex. draps, rideaux)
- Ne pas utiliser le produit sur des surfaces, ustensiles et équipements qui pourraient être en contact avec les denrées alimentaires et boissons destinés à l'alimentation humaine ou animale.
- Ne pas utiliser pour traiter les matelas des lits des nourrissons.
- Ne pas pulvériser directement sur les personnes, les animaux ou la literie en contact direct avec les personnes (draps, couvertures, oreillers...).

- Retirer ou couvrir les aquariums avant application.
- Ne pas appliquer en présence de public. Ne pas rentrer dans la pièce avant le séchage complet des surfaces traitées.
- Bien ventiler la pièce après traitement avant la ré-entrée des personnes.
- Appliquer le produit de façon à ce que les animaux domestiques ne rentrent pas directement en contact avec.
- Toute surface lavable (draps, rideaux, ...) doit être retirée de la zone à traiter avant le traitement.
- Ne pas pulvériser sur des surfaces lavables à l'eau.
- Eviter la contamination des sols lavables lors du traitement des tissus d'ameublement, matelas, tapis, etc. en les protégeant par un matériau imperméable (ex. film plastique) ou en nettoyant de manière ciblée les retombées de pulvérisation avec un tissu humide à usage unique.
- Afin de prévenir les émissions environnementales, le film plastique de protection et les tissus ayant servi au nettoyage doivent être éliminés dans un circuit de collecte approprié.

#### **4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

Se référer aux conditions générales d'utilisation

#### **4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage**

Se référer aux conditions générales d'utilisation

#### **4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

Se référer aux conditions générales d'utilisation

### **4.3 Description de l'utilisation**

#### **Utilisation 3 - Professionnels – Utilisation en intérieur – Contrôle des araignées**

##### **Type de produit**

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

<b>Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée</b>	-
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)</b>	Nom scientifique: Nom commun: Araignées Stade de développement: Adultes
<b>Domaine d'utilisation</b>	Intérieur  Intérieur des bâtiments (écoles, hôpitaux, habitations, locaux industriels, industrie agro-alimentaire, locaux commerciaux, etc.)
<b>Méthode(s) d'application</b>	Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: -
<b>Taux et fréquences d'application</b>	Taux d'application: 6.25 mg de deltaméthrine / m <sup>2</sup> Dilution (%): 5 mL de produit dans 1 L d'eau Nombre et fréquence des applications: Diluer 5 mL de produit dans 1 L d'eau.  Pulvériser 50 mL de solution diluée / m <sup>2</sup> (6.25 mg de deltaméthrine / m <sup>2</sup> ).  Efficacité résiduelle : jusqu'à 8 semaines.  Maximum 11 applications par an.
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Professionnel
<b>Dimensions et matériaux d'emballage</b>	Bouteille (PEHD) de 2,5 mL à 5 L.

#### 4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques

<p>- Applications dans des zones soumises au nettoyage humide :</p> <p>Pulvériser de manière ciblée, uniquement dans les fissures et les crevasses, avec un appareil permettant une largeur maximum de la bande pulvérisée de 0,1 m. Pour ce type d'application, il est nécessaire d'utiliser un équipement de pulvérisation adapté (équipé d'une buse ou d'un embout spécifique pour fissures et crevasses) et de maintenir une distance appropriée entre l'appareil et les surfaces traitées.</p> <p>- Applications dans des zones non soumises au nettoyage humide :</p>
---

Pulvériser uniquement sur des surfaces restreintes (i.e. endroits clos sous les meubles de cuisine, sous le réfrigérateur, sous l'évier de la cuisine, sous le four ou le chauffe-eau), dans toutes les fissures et crevasses pouvant servir de refuge aux araignées.

#### 4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Avant l'application en intérieur, fermer les portes des pièces où le produit sera appliqué.
- Ne pas utiliser le produit sur des surfaces, ustensiles et équipements qui pourraient être en contact avec les denrées alimentaires et boissons destinés à l'alimentation humaine ou animale.
- Retirer ou couvrir les aquariums avant application.
- Ne pas pulvériser sur le linge de lit ou tout autre matériel entrant directement en contact avec les occupants du lit (ex. literie) ou pouvant être lavé (ex. rideaux).
- Ne pas utiliser pour traiter les matelas des lits des nourrissons.
- Ne pas pulvériser directement sur les personnes, les animaux ou la literie.
- Ne pas appliquer en présence de public. Ne pas rentrer dans la pièce avant le séchage complet des surfaces traitées.
- Bien ventiler la pièce après traitement avant la ré-entrée des personnes.
- Appliquer le produit de façon à ce que les animaux domestiques ne rentrent pas directement en contact avec.

#### 4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation

#### 4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

#### 4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

#### 4.4 Description de l'utilisation

##### Utilisation 4 - Professionnels – Utilisation en intérieur – Contrôle des mouches au repos

Type de produit	TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Musca domestica Nom commun: Mouche domestique Au repos Stade de développement: Adultes
Domaine d'utilisation	Intérieur  Intérieur des bâtiments (écoles, hôpitaux, habitations, locaux industriels, industrie agro-alimentaire, locaux commerciaux, etc.)
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: -
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 6,25 mg de deltaméthrine / m <sup>2</sup> Dilution (%): 5 mL de produit dans 1 L d'eau Nombre et fréquence des applications:  Diluer 5 mL de produit dans 1 L d'eau. Pulvériser 50 mL de solution diluée / m <sup>2</sup> (6,25 mg de deltaméthrine / m <sup>2</sup> ).  Efficacité résiduelle : jusqu'à 8 semaines. Répéter le traitement aussi souvent que nécessaire jusqu'à 11 applications par an.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteille (PEHD) de 2,5 mL à 5 L.

#### 4.4.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Identifier où les mouches se posent et pulvériser uniquement les surfaces non soumises à un nettoyage humide (par exemple les murs, les encadrements de fenêtres et les plafonds).

#### 4.4.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Avant l'application en intérieur, fermer les portes des pièces où le produit sera appliqué.
- Ne pas utiliser le produit sur des surfaces, ustensiles et équipements qui pourraient être en contact avec les denrées alimentaires et boissons destinés à l'alimentation humaine ou animale.
- Retirer ou couvrir toutes denrées alimentaires et boissons destinées à l'alimentation humaine ou animale avant le traitement.
- Couvrir les surfaces et équipements qui pourraient être en contact avec les denrées alimentaires et boissons destinés à l'alimentation humaine ou animale.
- Ne pas pulvériser sur le linge de lit ou tout autre matériel entrant directement en contact avec es occupants du lit (ex. literie) ou pouvant être lavé (ex. rideaux).
- En pas pulvériser directement sur les personnes, les animaux ou la literie.
- Retirer ou couvrir les aquariums avant application.
- Ne pas appliquer en présence de public. Ne pas rentrer dans la pièce avant le séchage complet des surfaces traitées.
- Bien ventiler la pièce après traitement avant la ré-entrée des personnes.
- Appliquer le produit dans les zones inaccessibles aux animaux domestiques.

#### **4.4.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

Se référer aux conditions générales d'utilisation

#### **4.4.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage**

Se référer aux conditions générales d'utilisation

#### **4.4.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

Se référer aux conditions générales d'utilisation

### **4.5 Description de l'utilisation**

**Utilisation 5 - Professionnels – Utilisation en extérieur – Contrôle des nids de guêpes suspendus et isolés**

<b>Type de produit</b>	TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
<b>Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée</b>	-
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)</b>	Nom scientifique: <i>Vespula germanica</i> Nom commun: guêpes germaniques Stade de développement: Adultes
<b>Domaine d'utilisation</b>	Extérieur  Extérieur Nid de guêpes (suspendus sous les toits ou dans les arbres)
<b>Méthode(s) d'application</b>	Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: -
<b>Taux et fréquences d'application</b>	Taux d'application: 50 mg de deltaméthrine / nid Dilution (%): 10 mL de produit dans 1 L d'eau Nombre et fréquence des applications: Diluer 10 mL de produit dans 1 L d'eau  Pulvériser 200 mL de solution diluée par nid (50 mg de deltaméthrine / nid)  L'élimination du nid est obtenue après 1 à 2 semaines  1 application
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Professionnel
<b>Dimensions et matériaux d'emballage</b>	Bouteille (PEHD) de 2,5 mL à 5 L.

#### 4.5.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation

#### 4.5.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Ne pas utiliser à proximité de :
  - o Cultures ;
  - o Animaux domestiques ;
  - o Plans d'eau et cours d'eau ;
  - o Ruches.
- Durant l'application, protéger le sol sous le nid (ex. en utilisant un film plastique).
- Ne pas appliquer le produit directement ou à proximité des denrées ou boissons destinées à la consommation humaine et à l'alimentation des animaux de rente.
- Ne pas appliquer les jours de pluie.
- Appliquer uniquement sur les nids protégés du lessivage par les pluies et du ruissellement.
- Les guêpes peuvent devenir agressives, attaquer et piquer avant que l'effet choc ne se produise. Pour réduire ce risque, traiter au crépuscule et porter un équipement de protection approprié. La réentrée des personnes doit être évitée jusqu'à ce que le contrôle du nid soit atteint.

#### **4.5.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

Se référer aux conditions générales d'utilisation

#### **4.5.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage**

Se référer aux conditions générales d'utilisation

#### **4.5.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

Se référer aux conditions générales d'utilisation

### **5. Conditions générales d'utilisation**

## 5.1. Consignes d'utilisation

- Appliquer avec un équipement manuel ou mécanique à l'aide d'applicateurs manuels (par exemple pulvérisateurs à dos) produisant une pulvérisation grossière à basse pression (1-3 bars) avec une taille de gouttelette médiane supérieure à 100 µm, pour être appliqué à proximité de la cible.
- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation, et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées.
- Les stratégies pour éviter et / ou gérer le développement de la résistance sont les suivantes :
  - o Tenir compte du cycle de vie et des caractéristiques des insectes cibles pour adapter les traitements. En particulier, cibler le stade de développement le plus sensible de l'organisme cible, le moment des applications et les zones à traiter.
  - o Adopter des méthodes de gestion intégrée telle que la combinaison de méthodes de lutte chimique, physique et autres mesures d'hygiène publique, en tenant compte des spécificités locales (conditions climatiques, espèces cibles, conditions d'usage, etc.).
  - o Alternier les produits contenant des substances actives ayant des modes d'action différents (afin d'éliminer les individus résistants de la population), notamment lorsque longue période de traitement est nécessaire.
  - o Recueillir des données de référence et de suivre les niveaux d'efficacité sur les populations dans des zones clés (au moins une enquête par an), de manière à détecter tout changement significatif de sensibilité à la substance active. Il est à noter que les conditions sanitaires et la proximité de refuges non traités peuvent contribuer au risque de ré-infestation.
  - o Dans les cas où les doses préconisées, correctement appliquées, ne permettent pas d'obtenir le niveau de contrôle attendu et, qu'une résistance est avérée, l'utilisation de tout produit contenant une substance active ayant le même mode d'action devrait cesser.
  - o Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.

## 5.2. Mesures de gestion des risques

- Lors des phases de mélange/chargement et de nettoyage de l'équipement, porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et une combinaison de catégorie III type 6.
- Se laver les mains après application.
- Enlever les vêtements contaminés.

## 5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau et du savon. En cas d'apparition de signes d'irritation, contacter le centre antipoison.
- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas d'ingestion : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas d'inhalation de poussières : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos ; en cas d'apparition de symptômes, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

#### **5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage**

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (égouts, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet (eaux de rinçage du matériel, film plastique de protection, tissu de lavage, ..), dans un circuit de collecte approprié.

#### **5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

- Durée de vie : 2 ans.
- Stocker à l'abri de la lumière.

#### **6. Autres informations**

- Le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché doit reporter toutes les observations pouvant être attribuées au développement de résistance à l'Autorité Compétente.
- La présence de C(M)IT/MIT, sensibilisant cutané susceptible de provoquer une réaction allergique, doit être indiquée sur l'étiquette.